

Communication municipale au Conseil communal N° 671 / 2023

Séance du 8 mai 2023

Aménagement d'une zone 30 km/h dans le secteur de Converney

Soucieuse de préserver la qualité de vie des Lutriennes et Lutriens, plusieurs zones 30 km/h ont été aménagées, ces dernières années, sur le territoire de la Commune de Lutry.

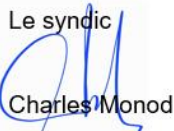
Dans cette optique et conformément aux engagements pris dans son programme de législature, la Municipalité informe le Conseil communal qu'une nouvelle zone 30 km/h a été installée dans le secteur de Converney, fin mars 2023.

Pour ce faire, des travaux de signalétique et de marquage ont été effectués sur les voiries suivantes : route de Belmont, route de Converney, chemin des Pierrettes, chemin de Champ Maffrey et chemin de l'Arabie.


En parallèle à l'aménagement de cette nouvelle zone 30 km/h, la Municipalité porte à la connaissance du Conseil communal que le chemin de la Pépinière a été placé en sens unique dans le sens de la montée. Conformément au cadre légal en vigueur, seuls les vélos sont maintenant autorisés à emprunter ledit chemin pour descendre.

La mise en sens unique du chemin de la Pépinière a pour but de pacifier la circulation dans ce secteur et favoriser la sécurité des enfants aux abords de l'arrêt de transports scolaires du Collège de Corsy.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Charles Monod



Le secrétaire

Patrick Csikos

Admis par la Municipalité le 17 avril 2023.